

Les hostilités ayant malheureusement éclaté durant les vacances entre l'Angleterre et la République Sud-Africaine, mes ministres ont jugé à propos de prendre l'initiative et d'équiper et d'expédier sur le théâtre de la guerre, deux contingents de volontaires, comme preuve tangible du dévouement absolu et de la loyauté du peuple canadien envers la Souveraine et les institutions de l'Empire britannique.

A ce propos le peuple canadien peut être fier et se réjouir de ce qu'en sus des contingents envoyés par le gouvernement, un autre corps expéditionnaire soit en voie d'organisation aux frais tous particuliers du Haut-Commissaire du Canada. Cette action généreuse et patriotique de la part de Lord Strathcona fait rejaillir le plus grand honneur sur lui et sur le pays qu'il représente.

J'ai été chargé de vous faire connaître que Sa Majesté apprécie hautement la loyauté et le patriotisme ainsi déployés, ce qui, venant après la préférence donnée par le tarif actuel aux articles de fabrication anglaise, a eu le plus heureux effet en cimentant et rendant plus intimes les relations cordiales qui existent entre le Canada et la mère patrie.

Un projet de loi sera soumis à votre approbation pour pourvoir à l'équipement et au paiement des contingents canadiens.

Les mesures qui ont été prises de temps à autre pour faciliter le transport dans de bonnes conditions, des denrées alimentaires sur les marchés européens ont eu pour résultat d'augmenter considérablement l'exportation de plusieurs produits et il sera peut-être nécessaire, dans l'intérêt de cette très importante branche d'industrie d'exiger une inspection plus soignée que par le passé, afin de maintenir la haute réputation déjà obtenue et qui est absolument indispensable, si le Canada veut développer son grand et profitable commerce de ces denrées avec d'autres pays.

Il me fait plaisir de constater par le rapport du ministre des Postes que nous avons lieu de croire que la perte temporaire de revenus causée par la grande réduction récemment faite dans le port des lettres sera promptement réparée par l'augmentation de correspondance qui en découlera.

Des négociations sont actuellement engagées avec plusieurs de nos colonies sœurs des Antilles et nous espérons qu'elles auront pour résultat d'augmenter et développer notre commerce avec ces îles, et probablement avec certaines parties du continent adjacent de l'Amérique du Sud.

Je suis heureux de voir que, conformément à l'idée émise à la dernière session du parlement, il a été adopté des règlements qu'on avait d'abord étudiés avec soin et qui s'appliquent à tous les chemins de fer et travaux publics sous la direction de l'Etat, pourvoyant amplement à la

protection des ouvriers sous le rapport sanitaire, et leur assurant tous les soins médicaux nécessaires.

Le gouvernement a eu à s'occuper des conflits qui s'élèvent parfois entre ouvriers et patrons. Bien qu'il ne soit peut-être pas possible de faire disparaître complètement ces difficultés au moyen de la législation, mon gouvernement est d'avis qu'un grand nombre pourraient être évitées si l'on pouvait établir de meilleures dispositions pour l'intervention amiable de conseils de conciliation, dont les conclusions, tout en n'étant pas légalement obligatoires, auraient beaucoup de poids des deux côtés, et détermineraient une opinion publique intelligente à s'occuper de ces sujets compliqués. Vous serez invités à examiner si l'on ne pourrait pas utilement perfectionner la législation provinciale à ce sujet, en y ajoutant une disposition qui viserait à l'établissement d'un tribunal fédéral pour aider au règlement de ces questions.

Je constate avec plaisir que le nombre de colons qui ont pris des terres dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest est plus considérable, que dans toute année passée, et est une preuve convaincante du succès qui a couronné les efforts qu'a fait mon gouvernement pour encourager l'immigration, et je n'ai aucun doute que la production toujours croissante de l'Ouest aidera matériellement à l'accroissement du commerce de tout le Canada. Tandis que les efforts faits pour accroître la population de l'Ouest ont si bien réussi, on s'est aussi occupé activement du rapatriement des Canadiens qui, à une époque moins prospère, ont quitté le Canada. Vous serez contents d'apprendre que cette œuvre a donné les meilleurs résultats.

Pendant les vacances, mon gouvernement s'est occupé de la création d'une commission des chemins de fer. Des renseignements très précieux ont été recueillis et sont encore en voie de l'être, et lorsqu'ils seront complétés et vous seront soumis, nul doute qu'ils recevront de votre part toute la considération que mérite l'importance du sujet.

Il me fait plaisir d'annoncer que notre système de canaux, reliant les grands lacs à l'Atlantique, a été complété de façon à permettre la circulation des bateaux d'un tirant de 14 pieds depuis la tête du lac Supérieur jusqu'à la mer. L'heureuse exécution de ces travaux a déjà attiré l'attention des hommes d'affaires de l'Ouest et l'on a raison d'espérer que, grâce à ces moyens de transport facile et économique, nos ports vont retirer de plus grands avantages du trafic de l'Ouest.

On vous présentera des mesures pour renouveler et modifier les lois concernant les banques, pour régulariser le taux d'intérêt payable sur jugements rendus par les tribunaux, pour pourvoir au prochain recensement décennal, pour